



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/19502
15 février 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 10 FEVRIER 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE
GENERAL PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA
REPUBLIQUE DE COREE

Conformément à l'article 14 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement de la République de Corée sera représenté par moi-même et par les représentants suppléants ci-après aux séances que le Conseil de sécurité doit consacrer à l'examen de la destruction de l'appareil de la compagnie Korean Air (vol 858) qui s'est produite le 29 novembre 1987.

Représentants suppléants : S. E. M. Keun Park
Observateur permanent auprès de
l'Organisation des Nations Unies

S. E. M. Kyung-Won Kim
Ambassadeur aux Etats-Unis d'Amérique

S. E. M. Soo Gil Park
Ministre adjoint des affaires étrangères,
chargé des affaires politiques

Le Ministre des affaires
étrangères,

(Signé) Kwang Soo CHOI
